

Le 12 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une convention de partenariat pour renforcer l'accompagnement des entreprises, collectivités et porteurs de projet dans les territoires ruraux

AD'OCC, l'agence de développement économique de la Région Occitanie et l'ADEFPAT, Association pour le Développement par la Formation des Porteurs de projet, Acteurs et Territoires, ont décidé de signer conjointement, une convention de partenariat afin de développer leurs coopérations pour renforcer l'accompagnement des entreprises, collectivités et porteurs de projet au sein des territoires que couvre l'ADEFPAT (Aveyron, Lot, Lozère, Tarn, Tarn et Garonne et hauts cantons de l'Hérault).

Mutualiser les expertises, renforcer les interventions, donner plus de lisibilité sur les moyens d'accompagnement disponibles et être au plus près des besoins économiques des territoires ruraux pour y maintenir ou y créer des emplois, sont les principaux objectifs de ce partenariat.

Cette convention de partenariat, signée le 09 octobre entre Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée et d'AD OCC et Claudie BONNET, Présidente de l'ADEFPAT, s'articule autour de 5 grands axes :

- l'accompagnement des porteurs de projet de tiers lieux,
- l'accompagnement des porteurs de projet à la création d'entreprises innovantes dans le cadre des pépinières et incubateurs, membres du RésO IP+,
- la structuration de filières locales et d'économies locales,
- le soutien au développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en milieu rural,
- le soutien à l'innovation en milieu rural.

Pour ce faire, le développement des mutualisations des réseaux respectifs d'AD'OCC et de l'ADEFPAT et de leurs moyens d'ingénierie, se fera par :

- une meilleure détection des besoins d'accompagnement non pourvus sur les territoires,
- une meilleure coordination des accompagnements
- un meilleur ancrage des projets dans leur environnement local et professionnel, en mettant en œuvre davantage de moyens d'agir au bénéfice des créateurs et des entrepreneurs individuels et collectifs.

L'accompagnement des porteurs de projet de tiers lieux

AD'OCC accompagne déjà les projets de création de tiers lieux et anime le réseau des tiers lieux d'Occitanie. L'ADEFPAT pourra, quant à elle, accompagner l'émergence et la mise en place de nouveaux tiers lieux et compléter les plans d'actions d'AD'OCC.

Des animations mutualisées entre divers sites pourront être proposées en complémentarité du plan d'action d'AD'OCC en faveur de ce réseau.

Le RésO Tiers lieux : <https://www.tierslieuxoccitanie.com>

L'accompagnement des porteurs de projet à la création d'entreprises innovantes ou à fort potentiel en lien avec le RésO IP+

Est défini comme un projet innovant, un projet qui présente une réelle innovation qu'elle soit de nature technologique, d'usage ou sociale avec un potentiel de création de richesse et d'emplois sur le territoire. Un projet à fort potentiel quant à lui, est un projet qui présente une réelle capacité à créer des emplois sur son territoire, et donc de la valeur ajoutée locale, régionale voire davantage.

L'agence AD'OCC anime le réseau Incubateurs Pépinières IP+ pour la création d'entreprises et également deux pépinières d'entreprises sur le territoire couvert par l'ADEFPAT, Polen à Mende et Novalia à Montauban. Avec ce partenariat, AD'OCC s'engage à faire connaître aux membres de ce réseau, l'offre de services de l'ADEFPAT et proposer l'intervention de cette dernière au bénéfice des entreprises des pépinières des territoires concernés. L'ADEFPAT s'engage quant à elle, à associer AD'OCC et les membres du RésO IP+ dans le cadre de ses accompagnements en faveur des porteurs de projet.

Le RésO IP+ : <https://www.agence-adocc.com/adocc/reso-by-adocc>

La structuration de filières locales et économies locales

AD'OCC et l'ADEFPAT conviennent de renforcer leurs actions et de mutualiser leur expertise en matière de détection et d'accompagnement de projets de développement local. Il s'agit là de soutenir l'émergence et le développement de filières territorialisées, à l'exemple de la pierre, du textile ou du cuir.

Le soutien au développement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en milieu rural

L'agence AD'OCC déploie son soutien à l'ESS à travers différentes actions, notamment un plan de formation à destination des développeurs économiques pour l'orientation et l'accompagnement des entreprises de l'ESS, et l'organisation d'événements spécifiques visant à détecter, accompagner et promouvoir les entreprises sociales. L'ADEFPAT, quant à elle, accompagne les porteurs d'emploi et d'activité dans le secteur de l'ESS, en milieu rural.

Via cette convention, AD'OCC et l'ADEFPAT pourront notamment concevoir et piloter ensemble des parcours d'accompagnement de porteurs de projet ou d'entreprises de l'ESS.

Le partenariat a déjà permis la mise en place de la Yess Académie, une immersion entrepreneuriale de deux jours, dédiée aux projets à fort impact social et environnemental, qui rassemble des entrepreneurs sociaux, des porteurs de projet, des professionnels de l'accompagnement et des experts techniques.

La Yess Académie : www.yessacademie.fr

Soutien à l'innovation en milieu rural

AD'OCC et l'ADEFPAT partagent l'objectif commun de soutenir l'innovation en milieu rural, qu'elle soit technologique, sociale ou d'usage et qu'elle porte sur les produits, procédés, commercialisation ou organisation de l'entreprise. Dans le cadre de la convention, AD'OCC et l'ADEFPAT conviennent de sensibiliser de concert les acteurs locaux aux enjeux de l'innovation et aux dispositifs régionaux, nationaux et européens pour accompagner ces démarches.

Pour en savoir plus :

- www.adeftp.at
- www.agence-adocc.com

SERVICE PRESSE AGENCE AD'OCC :

Toulouse - Julie Myc Rachedi – 06 07 26 11 31 - julie.myc-rachedi@agence-adocc.com

Montpellier - Jérôme Bouchindhomme - 06 23 30 23 01 - jerome.bouchindhomme@agence-adocc.com

CONTACT PRESSE ADEFPAT :

Audrey Fenestre – 06 83 30 07 23 - audrey.fenestre@adeftp.at